

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22115 - 82ÈME ANNÉE

Alliance entre Paris et Tereos pour exploiter au maximum les planteurs en recourant à l'argent public pour acheter la paix sociale ?

Filière canne : le rapport du Sénat défend les aides publiques mais épargne la stratégie des industriels responsable de la crise

Le rapport du Sénat sur les filières sucrières préconise d'augmenter les aides publiques à la canne, sans remettre en cause la stratégie de Tereos Océan Indien, seul industriel de La Réunion. Alors que les planteurs demandent à entrer au capital pour participer aux décisions, le rapport épargne l'industriel et fait reposer l'effort sur l'État et les abonnés d'EDF. Une orientation qui alimente le débat sur le partage de la valeur et la gouvernance de la filière. L'orientation de ce rapport pose question. Ne confirme-t-il pas une alliance entre Paris et Tereos pour qu'un monopole industriel français puisse exploiter au maximum les planteurs en recourant à l'argent public pour acheter la paix sociale ?

Publié le 24 juin 2026, le rapport d'information de la commission des finances du Sénat sur le soutien public aux filières sucrières intervient à un moment décisif alors que se pose la question de l'entrée des planteurs réunionnais dans le capital de Tereos océan Indien. Près de dix ans après la fin des quotas sucriers européens, alors que s'ouvrent à Bruxelles les négociations sur la future Politique agricole

commune et le devenir des aides spécifiques aux régions ultrapériphériques, il dresse un état des lieux contrasté des filières betterave et canne. L'orientation de ce rapport pose question vu de notre pays. Ne confirme-t-il pas une alliance entre Paris et Tereos pour exploiter au maximum les planteurs de canne réunionnais en recourant à l'argent public pour acheter la paix sociale ?



Les difficultés de la filière canne viendraient de la canne à sucre....

Les sénateurs soulignent que la filière betteravière française traverse des difficultés essentiellement conjoncturelles. À l'inverse, ils estiment que les

difficultés de la canne à sucre dans les anciennes colonies françaises devenues départements en 1946 — La Réunion, la Guadeloupe et la Martinique — sont de nature structurelle à cause de la nature de la culture. Relief, éloignement des marchés, impossibilité d'allonger les campagnes de récolte, hausse des coûts de production et contraintes environnementales expliqueraient, selon eux, la dépendance de cette filière aux aides publiques.

Recommandations qui ne coûtent rien aux industriels

Le rapport chiffre ces soutiens à plus de 109 millions d'euros par an, auxquels s'ajoutent près de 32 millions d'euros de prime bagasse et environ 130 millions d'euros d'avantages fiscaux accordés à la filière rhum. Les rapporteurs recommandent d'ailleurs d'augmenter ces soutiens, notamment en revalorisant la prime bagasse financée par les abonnés d'EDF et en obtenant de Bruxelles un relèvement des aides européennes après 2028.

Cette analyse laisse toutefois de côté une question centrale : celle de la responsabilité de l'industriel dans l'évolution de la filière depuis la disparition des quotas en 2017. À La Réunion, l'ensemble de la transformation de la canne est contrôlé par Tereos Océan Indien, filiale du groupe Tereos, deuxième producteur mondial de sucre. Dans un marché désormais ouvert à la concurrence mondiale, c'est la stratégie de cet acteur en situation de monopole qui détermine l'avenir de la filière dans notre pays.

Stratégie industrielle à La Réunion soutenue par Paris : refus de toute hausse du prix payé par l'industriel pour acheter sa matière première aux planteurs

Or, en près de dix ans, la production réunionnaise est passée d'environ 1,7 million de tonnes de cannes à près d'un million. Cette chute s'explique aussi par la stagnation du revenu des planteurs, dont beaucoup vivent désormais sous le seuil de pauvreté. Les abandons de terres se multiplient et les surfaces cultivées diminuent, alimentant une spirale de déclin. Le rapport sénatorial n'interroge pas davantage le partage des richesses créées. Le prix de base payé par l'industriel aux planteurs est quasiment inchangé depuis près de vingt ans, malgré la hausse des coûts de production. Les aides publiques compensent cette stagnation, sans que l'industriel soit conduit à augmenter sa contribution. Ce refus de toute hausse significative du prix payé par l'industriel est validé

par l'État, soutien de Tereos (chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros en 2025), entreprise française 2e producteur mondial de sucre. Un tel soutien montre que Tereos est un instrument du rayonnement de la puissance française dans le monde. Les deux principales recommandations du Sénat — accroître les aides budgétaires et relever la prime bagasse — sollicitent exclusivement les finances publiques et les consommateurs d'électricité, sans effort supplémentaire demandé aux industriels.

Les planteurs réclament une entrée au capital de Tereos Océan Indien

Cette orientation intervient au moment où les planteurs réunionnais réclament une entrée au capital de Tereos Océan Indien afin de participer aux décisions stratégiques, à l'image des betteraviers français au sein de la coopérative Tereos. Leur revendication repose sur une idée simple : les producteurs de la matière première doivent pouvoir peser sur les choix qui déterminent leur avenir.

Au-delà des propositions financières, le rapport pose donc une question politique. En privilégiant systématiquement l'augmentation des aides publiques sans remettre en cause la gouvernance ni le partage de la valeur, ne consacre-t-il pas un modèle où l'argent public sert avant tout à acheter la paix sociale pour préserver les intérêts d'un monopole industriel français à La Réunion ? Pour les planteurs, l'enjeu n'est plus seulement le montant des aides, mais la place qui leur est reconnue dans une filière qu'ils font vivre chaque jour.

Conclusion : ce rapport ne confirme-t-il pas une alliance entre Paris et Tereos pour exploiter au maximum les planteurs de canne réunionnais en recourant à l'argent public pour acheter la paix sociale ?

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

180 litres d'eau par jour et par personne : droit dans le mur

Baisse générale de la ressource en eau : se réveiller avant la pénurie

D'après le dernier comité sécheresse, la ressource en eau continue de diminuer dans tout le pays, en particulier dans l'Est. Une consommation de 180 litres d'eau potable par jour et par personne est abusive compte tenu des ressources limitées de notre pays qui doivent être partagées entre tous les habitants, indépendamment des revenus. La perte en moyenne de 35 % de l'eau potabilisée payée par les usagers dans les canalisations du marchand d'eau accentue aussi le risque de pénurie.

Le comité sécheresse s'est réuni hier, mercredi 8 juillet. D'après ses conclusions la ressource en eau continue de diminuer dans tout le pays, en particulier dans l'Est où des coupures nocturnes ont déjà lieu à Saint-André. C'est une saison des pluies parmi les plus sèches jamais mesurées qui est selon les autorités à l'origine de la pénurie expliquée par une sécheresse plus précoce que d'habitude. Selon les mesures effectuées, les six premiers mois de l'année montrent un déficit de précipitations de plus de 50% par rapport à la normale d'avant la crise climatique. C'est dans l'Est, la région traditionnellement la plus arrosée que les déficits sont les plus grands.

Remettre en cause un modèle importé de gaspillage

Il semble évident qu'une consommation de 180 litres d'eau potable par jour et par personne est abusive compte tenu des ressources limitées de notre pays qui doivent être partagées entre tous les habitants, indépendamment des revenus. La perte en moyenne de 35 % de l'eau potabilisée payée par les usagers dans les canalisations du marchand d'eau accentue aussi le risque de

pénurie.

La Réunion est entrée dans l'hiver, c'est la saison sèche donc pas de pluies avant plusieurs mois.

Il est demandé aux habitants de privilégier les usages essentiels de l'eau, d'éviter le lavage de véhicules, de limiter l'arrosage des jardins, de réparer rapidement les fuites ou encore d'adopter une consommation responsable au quotidien et donc de ne plus se comporter comme des Occidentaux qui croient que du moment qu'ils ont de l'argent pour payer, ils peuvent consommer comme bon leur semble sans penser aux autres qui souffrent de la pénurie

M.M.

Oté

Mourong : bon a manzé ! Bon pou soigné

Mézami so matin l'ariv amwin d'ékoute in radio épi toudinkou in sobatkoz la pété. Rant sak i di mourong sé in bon nouritir é sak i di sa lé nil konm nouritir mèm si lé bon konm médikaman. Alor mwin la rapèl in zour mwin la anparl mourong dann in biyé oté é mwin mèm lété étoné konète nout manzé la mizèr — konm i di kékfoi-néna toussa kalité-la. Mwin la fé inn-dé roshèrch é mwin té pa déssu d'sak mwin la trouvé.

Dabor mwin la trouv dopi son rassine, ziska son po-son lékors si zot i vé — an passan par son fèye, son flèr épi son baton é son bann grin na pwin arien pou gaté dann mourong, so plant mirak i sort dann Linn pa tro lwin l'imalaya dann léta Uttar Pradesh. Biensir mi sava pa dir azot tout sak li ansèrv pars mwin lé sirésèrtin mi sava obliye in bonpé zafèr ladan antouléka sak néna in pyé dann son kour, pran swin, antrotien ali, okip ali konm k'i fo pars an rotour li néna pou rann aou.

Dabor li lé bon pou la santé : Pars li lé rish an sel minéro konm magnésium, potassium calcium, vitamine A, B ; C, E.i pé konsome sa an poud, aval lo grin, shof lo kor pou bronchite, soign diabète, li lé diurétik, laksatif, li tir lo rime dsi léstoma, li lé valab pou fé bèss tanssion,. Néna lo rouz épi lo blan mé lé dé lé gayar pou rofé lo kor. Mi arète la mé sak mwin lé sir kan sar fine fé lékspèrtiz in zour son bann kalité pou la santé é pou soign in bonpé maladi si ou néna in pyé mourong dann out kour ou la pa bézwin kongn, dsi la port doktèr tro souvan.

Astèr pou lo manzé i pé manz lo fèye kissoi an brède kissoi an poude, i pé manz lo flèr an fritir konm guèp, manz lo baton pars son grin par anndan sa lé gouté kan li lé tannn. Biensir i pé pa di li lé nil konm manzé pars li néna bonpé kalité : li lé bon, li lé nourissan... Mi koné in kamarad i domann touzour mourong avèk sardine an boîte dann réstoran kan li sava... Sa i vé pa dir lo fèye mourong na pwin son gouté par li mèm é k'i fo arzout sardine pou donn ali lo gou : inn pluss l'ot é sa lé bien vayan touléka.

Alé ! Mi arète la pars mwin lé sirésèrtin bonpé rant zot i koné pliss ké mwin koman i fo manz sa é sirtou sé pou dir si zot néna in pyé détrui pa li, soi zot na pwin plante ali... Si zot i koné pa fé kuir ali aprann é zot nora pwin pou rogrété sirtou ké li pouss konm mové zèrb.

A bon antandèr salu !

Justin